

**MAIRIE**  
DE  
**SALBRIS**  
LOIR-ET-CHER  
-----  
Code Postal : 41300  
Tél : 02.54.94.10.40  
Fax : 02.54.97.16.98

# ARRÊTÉ MUNICIPAL

## N° PM 142/11/2018

Portant réglementation temporaire de la circulation du pont sur l'Aisne, voie communale n°3, route de Mennetou à partir du 16/11/2018 jusqu'à réparation de l'ouvrage.

Le Maire de la Commune de Salbris,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la route,

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation routière,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, modifiée et complétée, Livre 1- 1<sup>ère</sup> et 8<sup>ème</sup> parties, relative à la signalisation temporaire,

**Considérant** qu'il importe d'interdire temporairement la circulation de tous les véhicules sur le pont enjambant l'Aisne, voie communale n°3, route de Mennetou,

### ARRÊTE

**Article 1** : L'arrêté municipal n°141/11/2018 en date du 15 novembre 2018 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 2** : La circulation de tous les véhicules est interdite sur le pont enjambant l'Aisne, voie communale n°3, route de Mennetou à partir du vendredi 16 novembre 2018 jusqu'à réparation de l'ouvrage.

**Article 3** : La signalisation réglementaire, à la charge de la commune, sera mise en place, par les Services Techniques Municipaux.

**Article 4** : Toute contravention à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** : La gendarmerie, la police municipale et tous les agents de la force publique seront chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Préfet de Loir et Cher,
- M. le commandant de groupement de gendarmerie départementale de Loir et Cher, 16 rue de Signeux 41000 Blois,
- M. le commandant du SDIS 41, 11-13 rue Gutenberg 41000 Blois,
- SMICTOM de Sologne, ZI les loaitières 41600 Nouan Le Fuzelier,
- La Poste de Salbris, 37 rue du Général Giraud 41300 Salbris,
- M. le responsable du centre technique municipal.

Fait à Salbris le 16 Novembre 2018.

Le Maire,  
Olivier PAVY

